



Règlement du 42ème Derby Jurassien
Moutier, Valiant Arena, 27 - 28 janvier 2018

1. Conditions d'inscription:

- a) Etre membre d'un club de patinage affilié à l'USP.
- b) S'être inscrit auprès du CP Moutier via le formulaire joint, en mentionnant avec exactitude la catégorie de participation correspondant au niveau du participant et les informations demandées.
- c) **L'inscription doit parvenir au CP Moutier avant le 17 décembre 2017**
(date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

CP Moutier
c/o Sylvie Charmillot
Sous la Rive 98
2732 Eschert
Courriel: scharmillot@cpmoutier.ch

- d) Les tests requis doivent avoir été obtenus au plus tard à la date du délai d'inscription
- e) La finance d'inscription est de:
 - 50.- pour les catégories étoiles
 - 90.- pour les catégories USP et ARP
- f) La finance d'inscription qui ne sera pas remboursable, est à régler d'ici à la fin du délai d'inscription en faveur du

Club des patineurs de Moutier
Banque Raiffeisen Pierre-Pertuis
2740 Moutier
IBAN :CH49 8005 1000 0056 6714 6
Mention : 42^{ème} Derby Jurassien 2018

- g) **Le PPCS doit parvenir au CP Moutier avant le 5 janvier 2018** par courriel à l'adresse scharmillot@cpmoutier.ch.
- h) Il n'y a pas de limitation d'inscription par club et par catégorie. En cas de forte participation, le CP Moutier se réserve le droit de dédoubler les catégories selon l'âge des participants.



2. Déroulement de la compétition :

- a) La licence ARP doit être validée avant la compétition pour la saison 2017-2018.
- b) La licence USP, ARP est à déposer au bureau 1 heure avant le départ de la catégorie concernée.
- c) Les musiques doivent être envoyées à scharmillot@cpmoutier.ch en format MP3 d'ici le **5 janvier 2018**.

Il est conseillé d'avoir une copie de sécurité de la musique sous forme de CD ne contenant que la musique de son programme. Le CD et l'étui doivent porter le nom du patineur(se).

- d) Le programme grossier de la compétition sera disponible sur le site www.cpmoutier.ch 2-3 semaines avant la compétition. Le programme détaillé sera quant à lui disponible une semaine avant.
- e) Le tirage au sort de l'ordre de départ se fait par ordinateur.
- f) Composantes, durée du programme et jugement selon le nouveau système ISU
- g) Compte tenu des fonctionnaires prévus, **il sera possible de passer les tests ARP : 7ème, 6ème, 5ème**.
- h) A la suite de forfaits, des modifications d'horaire sont possibles au dernier moment : les participants doivent donc **se tenir prêt 30 minutes avant l'heure** publiée.
- i) Chaque participant sera récompensé.
- j) Le club ayant le plus de points obtient le challenge du Derby Jurassien, une coupe lui est remise pour une année.
- k) Le comité du CP Moutier décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participant(e)s, accompagnant(s), entraîneur(ses), juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
- l) Le comité du CP Moutier décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires des participants, entraîneurs, juges.

3. Divers

Pour tout renseignement, merci de contacter:

Sylvie Charmillot
079 329 12 51
2743 Eschert
scharmillot@cpmoutier.ch